

Plantes et sociétés « de la connaissance à l'usage des plantes par les sociétés humaines »

 **ECTS**
3 crédits

 **Composante**
UFR Sciences
du Vivant

 **Volume horaire**
24h

En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- › **Effectif:** 3

Présentation

DESCRIPTION

Cours:

- Les végétaux dans la société
- Les principales plantes cultivées et leur histoire
- Plantes et médicaments

TD:

- exposés des étudiants
- réalisation et présentation orale des affiches

TP:

- Plantes à usages industriels et médicinaux

- Plantes à usages médicinaux (fin) et alimentaires

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour but d'établir des connexions entre les sciences végétales et la vie quotidienne au travers des multiples utilisations qui en sont faites dans la société actuelle et les sociétés passées.

Loin de restreindre ces utilisations aux seules biotechnologies, il comporte aussi une approche historique. Au cours de séances de TD, les étudiants réaliseront une affiche sur un sujet de leur choix en lien avec la thématique de l'UE. Une sortie est aussi organisée (lieu variable en fonction des années ; exemples : Herbarium du Muséum d'Histoire Naturelle, Laboratoire de recherche en sciences du végétal, entreprise).

Cet enseignement présente les bases du développement des organismes animaux et végétaux, de façon à en faire ressortir les principales étapes, les processus communs et les spécificités.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Plantes et sociétés « de la connaissance à l'usage des plantes par les sociétés humaines »	Cours Magistral	6h
Plantes et sociétés « de la connaissance à l'usage des plantes par les sociétés humaines »	Travaux Dirigés	12h
Plantes et sociétés « de la connaissance à l'usage des plantes par les sociétés humaines »	Travaux Pratiques	6h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **Session 1:**

CC: 75% (25% TP, 50% TD-affiche) + ET: 25% (écrit)

* **Session 2:**

CC 25% (report de la note) + ET 75% (oral)

si ABI en CC-TP ou en CC-TD en Session1 alors 100% ET
en session 2

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation